LA MODE

LES CACHEMIRES

Entraînées par le courant de la vie moderne, songez-vous parfois, amies lectrices, dans un des moments de loisirs que vous laissent par hasard vos occupations, à la stupéfaction de nos bonnes aïeules si elles revenaient soudain parmi nous ? Je ne parle pas de la surprise que susciterait, par exemple, l'audition d'un concert T. S. F. : je reste dans le domaine de la Mode et je me demande si elles n'auraient pas infiniment de peine de retrouver leurs beaux châles cachemires, leur orgueil de toujours, transformés en jaquettes « dernier style », en cols, en parements, en incrustations de toute genres ?

Le cachemire fait de gracieux ensembles avec les tissus unis.

(Photo Manuel)

—Car ils ont eu un succès, ces cachemires ! Jamais on ne vit tant de robes, tant de chapeaux que venait fleurir quelque garniture cachemiré. Cependant, comme les châles d'Orient, véritables reliques à nous transmises par nos grrand-mères comme d'incomparables trésors, sont chose rare de nos jours, il s'est créé mille tissus nouveaux d'impressions rappelant leurs riches motifs : mousselines de laine ou de soie ; crêpes de laine, crêpes de soie, en variétés infinies nous offrent leur magnificence. Et à l'heure où les formes de paille ne sont pas ridicules, malgré une détestable saison, on voit beaucoup de chapeaux se draper de ces étoffes aux coloris animés. Mais en cela, comme en toute chose, il faut se garder de tomber dans le vulgaire.

Usez plutôt des tissus à impressions cachemires pour transformer agréablement une robe : un grand col, un large revers souple, des parements plissés ou bouillonnés rafraîchiront très joliment une petite robe quelconque. Une ceinture de foulard cachemire, nouée sur le devant, un rappel de cette riche étoffe donnera à votre petite robe bleu marine un aspect des plus «chic». Et si vous désirez avoir un sac très «mode», bordez avec un fil d'or ou d'argent les dessins d'un morceau de tissu cachemire.

Les cachemires sont comme toute chose : ils plaisent aujourd'hui ; demain ils seront délaissés.

POUR NOS PETITS

On ne saurait trop engager les mamans à confectionner elles-mêmes les vêtements de leurs bambins. Elles trouveront toujours dans ce genre d'occupation le joie, la consolation dont elles ont parfois tant besoin ! N'est-ce pas d'ailleurs les yeux brillants d'orgueil et de bonheur qu'une mère accueille les félicitations qu'on lui présente pour le bon goût avec lequel elle habille son ou ses petits ?

Pourquoi une maman se refuserait-elle cette joie si naturelle ? Point n'est besoin d'être couturière professionnelle : les formes les plus simples sont pour les enfants les plus charmants. Elles ont presque toutes pour thème le kimono, qui n'offre aucune difficulté d'exécution. Des rubans, des fleurs donneront à la moindre robe, au chapeau le plus modeste cette allure de jeunesse, de fraîcheur qui convient.

Costume en tissu éponge cerise
PATRON N° 4902
de 1 à 2 ans ; Métrage 2 m. en 80.
PATRON N° 4903
de 2 à 4 ans , Métrage 2 m. en 120.

Très chers chez les spécialistes, les gentils modèles que nous donnons aujourd'hui sont peu coûteux, s'ils sont exécutés sans le secours du tailleur ou de la couturière.

Voyons le petit costume N° 4.902. Nous le ferons en tissu éponge cerise. La blouse vague sera ornée d'un col rabattu qu'une cravate de soie nouera gracieusement ; dans les cartons où vous réservez mille jolies franfreluches, vous trouverez aisément le bout de ruban qui constituera pour le vêtement de Bébé une mignonne cravate.

Coquette robe droite en shantung rose Petits cabochons en galalithe
PATRON N° 5.103
de 4 à 6 ans ; Métrage 1 m. 25 en 1 m.
PATRON N° 5.104
de 8 à 10 ans ; Métrage 1 m. 75 en 1 m.

Voici une robette n° 5.103, dont l'élégance simple est vraiment charmante : droite, blousée des côtés, elle est garnie de petits cabochons de galalithe. Le décolleté ne s'alourdit d'aucune broderie, d'aucun biais ; en chantung rose, elle sera très « cérémonie » ; en pongée crème, ornée de cabochons corail, elle fera merveille. Pour une robe destinée à être portée souvent, les tissus éponges sont tout indiqués : leur bon marché, leur solidité qui n'excluent pas une agréable variété de dessins et de coloris conviennent en tous points. Et votre fille, amie lectrice, sera à croquer si vous vous ingéniez à donner à ses chapeaux autant de grâce sans les enlaidir de falbalas.

COUSINE MADELEINE.

Gloria améliore tous les mets

Très riche en calories et en vitamines, le lait Gloria augmente la valeur nutritive des mets et leur communique un goût exquis. Comme il provient de vaches saines et qu'une stérilisation parfaite, effectuée après mise en boîtes, le protège contre toute atteinte, il conserve ses qualités d'origine. Gloria reste pur, sain, riche en crème, il est précieux pour tous usages, il convient à tous.

Sté. Aux. Établissements Pidwell. S. A. 19, Bd Malesherbes, Paris. Elysées 44-33.

Gloria

Le lait parfait

84 *Etiquette rouge et blanche.*

Notre Patron-Prime

Afin de faciliter dans la mesure du possible à nos nombreuses lectrices leur tâche parfois ardue de Couturière nous nublions chaque semaine un ou plusieurs modèles portant un numéro. Il suffit de remplir le bon ci-dessous et de nous envoyer la somme de 1 franc en timbres-poste pour recevoir

Le Patron-Prime

du modèle choisi dans le *Réveil*.

Bon pour le PATRON-PRIME
N° . . . . .

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N .....
M.....
rue.....
à.....
département.....
Ci-joint la somme de 1 franc

ATTENTION !! Indiquer très lisiblement le numéro du patron choisi, votre nom et votre adresse.

La somme de 1 franc doit être versée en timbres-poste.

Envoyer votre demande de PATRON PRIME à l'adresse suivante :

Service des PATRONS-PRIMES
REVEIL
186 bis, rue de Paris Lille

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

Le Gouvernement contre les Instituteurs

La Fédération de l'Enseignement nous communique :

« Les poursuites contre les instituteurs continuent. M. Boyer, professeur de l'E. P. S., de Clermont-Ferrand, est traduit devant le Conseil départemental pour avoir fait, le 30 avril, à Thiers, une conférence organisée par l'Association républicaine des Anciens Combattants, sur l'occupation de la Ruhr.

D'après un rapport de police, M. Bérard ordonne de poursuivre M. Broyer. Il ne tient, bien entendu, aucun compte des mérites professionnels de ce maître, qui vient d'obtenir une promotion au choix de 6e en 5e classe.

Dans la Nièvre, Mlle Berthe Fouchère, institutrice est « rayée des cadres », en fait révoquée par un arrêté préfectoral, pris sans consultation du Conseil départemental. Le fait ne s'était pas encore produit. C'est l'arbitraire gouvernemental dressé contre la loi. C'est la suppression de toutes les garanties disciplinaires pour le personnel enseignant. On se souvient que le ministre a révoqué Marthe Bigot, malgré l'avis du Conseil départemental, mais jusqu'à présent, tous les instituteurs frappés pour délit d'opinion ont été traduits devant le C. D. Le ministre de l'Instruction publique couvrira-t-il l'illégalité commise par le préfet de la Nièvre ?

La Fédération de l'Enseignement considère que les instituteurs, comme tous les fonctionnaires, ne sont pas les serviteurs du gouvernement au pouvoir et que après l'accomplissement de leur devoir professionnel, ils ont le droit d'user de la liberté accordée à tout Français.

Le gouvernement actuel tend à ressusciter tous les procédés de l'Ordre Moral. Par tous les moyens légaux et illégaux, il poursuit les fonctionnaires coupables d'exprimer des opinions contraires à celles du gouvernement. Il suffit d'un rapport de police pour déclencher les poursuites.

La Fédération de l'Enseignement demande à toutes les organisations d'avant-garde de protester contre ces pratiques gouvernementales, qui tendent à enlever aux instituteurs toute liberté d'opinion, et partant toute dignité. — LE BUREAU FEDERAL.

Au Comité pour la reconstitution du Nord

L'évaluation administrative des dommages industriels

Le 9 mai dernier, le « Comité pour la reconstitution du Nord » faisait une démarche auprès de M. Reibel, ministre des Régions Libérées, en vue d'attirer son attention sur **les lenteurs de l'évaluation administrative des dommages industriels dans le secteur de Lille, spécialement en ce qui concerne l'industrie textile.**

Cette démarche a obtenu un plein succès. Elle a été suivie, en effet, après une enquête faite sur place, conformément à sa demande, par M. Monod, directeur général des services administratifs au ministère des Régions Libérées, des mesures suivantes :

1° Suppression du contrôle des Commissions supérieures du textile pour tous les dommages inférieurs en perte subie à 500.000 francs, ce qui déchargera ces commissions des trois cinquièmes environ de leur mission et accélèrera considérablement leurs travaux ;

2° Création de 16 nouveaux postes d'experts, convenablement rétribués, pour l'évaluation des dommages industriels dans le premier secteur ;

3° Augmentations de traitement devant permettre de rémunérer ceux des agents actuels qui auront fait preuve d'une diligence particulière dans la tâche qui leur est confiée ;

4° Mise en demeure adressée aux experts parisiens d'avoir à déposer leurs rapports dans un très bref délai.

L'annonce de ces mesures a provoqué dans les services d'évaluation une reprise d'activité qui ne manquera pas de s'accentuer lorsqu'elles auront reçu leur pleine application.

"LE RÉVEIL" à PARIS

Nous informons nos lecteurs que de

PASSAGE à PARIS

ils peuvent se procurer leur journal.

Dans les kiosques suivants : **13, boulevard Montmartre. — 19, boulevard Montmartre. — 11, boulevard des Italiens. — 10, boulevard des Capucines. — 12, boulevard des Capucines. — 8, boulevard de la Madeleine. — 15, boulevard de la Madeleine. — 27, boulevard de la Madeleine. — Gare Saint-Lazare. — 58, boulevard Sébastopol. — 29, boulevard Poissonnière. — 32, boulevard Poissonnière. — 2, boulevard Poissonnière — 42, boulevard Bonne Nouvelle. — 13, boulevard Bonne Nouvelle. — 141, boulevard de Strasbourg. — 89, boulevard de Strasbourg. — 76, boulevard de Strasbourg. — 1, boulevard de Denain. — 2, boulevard de Denain. — 7, boulevard de Denain. — 25, rue de Dunkerque. — 23, rue de Dunkerque. — 86, boulevard Magenta. — 1, boulevard Poissonnière. — 29, boulevard des Capucines. — 17, boulevard Malesherbes. — 10, boulevard Montmartre. — 14, boulevard des Italiens. — 16, boulevard des Italiens. — 18, boulevard des Italiens. — 2, boulevard des Capucines. — 32, boulevard Malesherbes.**

Au Groupement Régional Economique

LA RÉUNION TRIMESTRIELLE EUT LIEU MERCREDI A LILLE

La réunion trimestrielle du groupement régional économique eut lieu mercredi à 2 heures, à la Nouvelle Bourse du Commerce à Lille, sous la présidence de M. A. Descamps.

Il fut fut d'abord donné lecture d'une communication concernant les récépissés à ordre. On sait que les récépissés maritimes sont à ordre. On demande qu'il en soit de même pour les récépissés de Chemins de fer. Les personnes qui s'intéressent à cette question peuvent écrire au groupement.

En ce qui concerne l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, le groupement engage les commerçants qui font des affaires avec l'extérieur, à inscrire sur leurs factures que, en cas de difficultés, s'en référeront à cette cour d'arbitrage.

Il est ensuite donné connaissance que les commerçants français établis dans les pays rhénans peuvent recevoir leurs lettres par la poste militaire.

L'EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS

Les bulletins d'adhésion à l'exposition des arts décoratifs qui doit se tenir à Paris en 1925, sont reçus au Groupement Régional. Des renseignements seront donnés le cas échéant.

QUESTIONS DIVERSES

En ce qui concerne divers cahiers de charges d'énergie électrique, les conclusions du groupement sont que des modifications doivent être apportées au texte proposé.

— Le groupement donna ensuite un avis défavorable au projet d'organisation de comptes-courants fiscaux.

— Les résolutions du syndicat général de la batellerie de Douai concernant les marchés d'affrètement sont renvoyées à l'étude de la Commission. De même un projet de « Code fluvial ».

— Enfin, en ce qui concerne la question de renseignements de bourses et de cours commerciaux par téléphonie sans fil, on estime que la question n'est pas encore au point. La grosse difficulté sera d'envoyer à temps les renseignements intéressant chaque région. Une mise au point méticuleuse sera nécessaire pour cela.

Un Congrès des « blessés du poumon »

Paris, 21. — La « Fédération nationale des blessés du poumon » tiendra sa quatrième assemblée générale annuelle, le 23 juin, à 2 heures 30, 28, rue Serpente, et le dimanche 24 juin, à 2 heures 30, salle des fêtes de la mairie du IXe, rue Drouot. Cette assemblée, qui sera présidée par M. le professeur Letulle, discutera de toutes les questions ayant trait aux tuberculeux de guerre. Ne seront admis au contrôle que les adhérents porteurs de leurs cartes et les personnes en possession d'une lettre d'invitation.

La Fanfare de Lomme-Lille va célébrer son cinquantenaire

La Fanfare de Lomme, près Lille, qui va célébrer son cinquantenaire le 5 août prochain, fut fondée en 1869, sous la direction de M. Delestraint, avec M. Becquart comme président. M. Delestraint fut remplacé en 1879 par M. Deblecker.

La Fanfare fit de rudes progrès et fut classée en 1re division après les succès obtenus à Roubaix, en 1882 (premiers prix en 3e division) à Coulommiers, en 1897 (premiers prix en 2e division).

La direction fut ensuite confiée à M. Demanet, le chef actuel, et malgré les vides causés par la guerre, la Société a repris son plein essor.

Elle fêtera son cinquantenaire le 5 août prochain et, à cette occasion, un grand festival international de musique et d'orphéons est organisé sous les auspices de la municipalité et de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Cinquante primes, dont la première est de 2.000 fr. ; la 2e, 1.500 fr., et la 3e, 1.000 fr. sont offertes aux sociétés, plus des primes pour les chefs et pour l'éloignement.

Aussitôt la revue, les sociétés se rendront au kiosque qui leur est affecté. Les adhésions sont reçues par le secrétaire en chef de la mairie, secrétaire général du festival, jusqu'au 1er juillet.

La fête sera annoncée le 4 août par une grande retraite aux flambeaux, à laquelle assisteront le corps des sapeurs-pompiers, la société de gymnastique, la Jeunesse du Marais et les musiques locales

Elle sera clôturée le 6 août par trois grands concerts, donnés à 20 heures, par la Fanfare de Fives à Mont-à-Camp, l'Harmonie municipale d'Haubourdin au Marais et l'Harmonie des Etablissements Agache, de Férenchies au Bourg.

Les Agriculteurs du Nord se réuniront le 4 juillet

La prochaine assemblée générale de la Société des Agriculteurs du Nord aura lieu le mercredi 4 juillet prochain, à 11 heures, à l'Hôtel Marchal, 302, rue Solférino, à Lille.

L'ordre du jour de cette séance est ainsi établi : 1° Electricité à la campagne, M. Vandervynck ; 2° Communication des rapports des réunions de la C. G. A. et Linière à Paris, M. Merchier ; 3° Contrat type des vente des blés, M. Macarez-G.

Gros lots et autres

VILLE DE PARIS 3 % 1910

Le numéro 458.323 gagne 200.000 fr. — Le numéro 381.228 gagne 10.000 fr. — 58 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

L'Exposition Internationale des Arts décoratifs et industriels modernes

Le délai d'inscription est prorogé jusqu'au 1er juillet

De la presse du Nord, le « Réveil » a été le premier, à parler de la Grande Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes, qui doit se tenir à Paris, sur l'Esplanade des Invalides, du mois de Mai au mois d'Octobre 1924.

Cette exposition on le sait, est ouverte à toutes les industries, dont la production présente un caractère d'art, et des tendances nettement modernes.

Tous les industriels, tous les artistes, tous les artisans, quelle que soit la matière qu'ils travaillent, bois, pierre, métal, céramique, papier, verre, tissus, etc., quelle que soit, la **forme** sous laquelle ils l'emploient, quelle que soit la **destination** à laquelle ils l'appliquent peuvent et doivent se montrer modernes.

L'exposition est donc organisée dans le but de maintenir la supériorité artistique des producteurs français. Elle ne saura donc manquer d'avoir la plus heureuse influence sur le développement de nos exportations et sur l'essor économique de notre pays. D'après le projet de classification général de l'exposition, on peut se rendre compte que de nombreuses industries de notre active région, peuvent participer avantageusement à cette grande manifestation de la production.

L'architecture, les arts et industries de la pierre, du bois, du métal, de la céramique, du verre, du bois, du cuir, de la tabletterie, de la maroquinerie, des Textiles, du papier, des jeux et jouets, des appareils scientifiques, du vêtement, des fleurs, de la bijouterie, de la joaillerie, etc., etc. sont invités à exposer leurs produits et faire connaître en France et à l'étranger les merveilles du goût français.

La date limite d'inscription qui avait été fixée au 15 juin vient d'être prorogée de quinze jours.

Les exposants auront donc la faculté de renvoyer leur formule jusqu'au 1er Juillet.

Nous tenons à la disposition des amateurs des formules d'adhésion et le programme détaillé de l'exposition que l'on peut réclamer dans nos bureaux.

Le Mérite agricole aux rééduqués

Paris, 21. — Le Mérite Agricole a été décerné aux personnes ci-après désignées qui, ayant au moins 30 % d'invalidité se sont rééduquées ou réadaptées à l'agriculture.

Grade de Chevalier

NORD. — Acquart Joseph, cultivateur, à Fournes-en-Weppes ; Anache Oscar, cultivateur, à Sin-le-Noble ; Barbit Emile, cultivateur, à Haussy ; Barre Philippe, cultivateur, à Lewarde; Beharel Arthur, dit Paul, cultivateur, à Beaucamps ; Beharel Narcisse, cultivateur, à Beaucaps ; Dechère, agriculteur, à Bourbourg-Campagne ; Degenne, cultivateur, à Hyencourt-le-Grand ; Delnaeste, agriculteur, à Gravelines ; Crapel, agriculteur, à Preinghem ; Delsart, à Ruesnes ; Delannoy, cultivateur, à Wattrelos ; Danhiez, agriculteur, à Quérénaing ; Cloche, cultivateur, à Bousies ; Coetvoet, horticulteur, à Caudry ; Dillies, cultivateur, à Wahagnies; Colin cultivateur, à Lieu-Saint-Amand; Franchois, cultivateur, à Bevinchove.

PAS-DE-CALAIS. — Bernard Gabriel-Léon, cultivateur, à Saint-Venant ; R. Bertheloot Clovis-Emile, maraîcher à Saint-Omer ; Bizeur Emile, cultivateur, à Waben ; Boulinguez Léon, cultivateur, à Huclier ; L. Dubois, cultivateur, à Béthune ; Debrue, cultivateur, à Huby-Saint-Leu ; Demarque, cultivateur, à Harnes ; Dacheville, cultivateur, à Harnes ; Caliart, cultivateur, à Andrehen ; Broquet,cultivateur, à Sauchy-Lestrée ; Coutel, cultivateur, à Noulettes ; Croquebois, cultivateur, à Rebergues ; Hanique, cultivateur, à Lillers ; Duquesne, cultivateur, à Pommier ; Faille, cultivateur, au Transloy.

Pour toute décoration, ordonnance et joaillerie, s'adresser aux Grands Magasins du ***LINGOT D'OR, 46-48-50, Grande Place, Lille.***

Excursion en Suisse

La Société de Géographie du Nord, organise une excursion en Suisse du samedi 14 juillet au vendredi 20 juillet inclus.

Seront visités : Bale, Neuhausen (chute du Rhin), Schaaffhausen, Zurich, le Mont Uetli, le Rigi, Lucerne, le Pilate.

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat, 116, rue de l'Hôptial Militaire, à Lille de 11 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Dernier délai d'inscription, 25 juin.

BIBLIOGRAPHIE

Il vient de paraître en librairie, un très intéressant livre de M. Lucien Hubert, docteur en Droit, lauréat de la Faculté de Droit de Paris « La Renaissance d'un département dévasté (Les Ardennes) ».

Sous ce titre : « La Renaissance d'un département dévasté », M. Lucien Hubert nous trace le tableau fidèle de l'admirable effort réalisé dans l'un de nos départements libérés. Cette étude approfondit les principaux problèmes qui intéressent les régions dévastées tout entières. C'est dire qu'elle ne se limite pas, pour l'examen des grandes questions, au seul cadre des Ardennes.

A l'attrait d'un style imagé qui enveloppe brillamment l'aridité des chiffres se joint une documentation extrêmement abondante et neuve. C'est le premier ouvrage important paru sur la matière. Il constitue, en même temps qu'une vue précise du travail accompli, le plus vibrant et le plus chaleureux éloge de l'œuvre menée à bien par les sinistrés. Sa place est indiquée parmi les documents essentiels qui établissent l'incomparable effort de la France d'après-guerre.

Editeur, Boivin, Paris...

FEUILLETON DU 23 JUIN 1923 N° 78

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

(Suite)

Les derniers mots prononcés par Guy correspondaient si bien à ce qu'elle s'était souvent dit après la scène terrible où, dans une minute de colère vengeresse, elle avait eu l'atroce courage de chasser de chez elle l'homme à qui elle devait la vie... et qui, quelques heures après, devait terminer la sienne dans la boue d'un ruisseau... sous les yeux des badauds...

Tout à ses propres pensées, Guy n'avait pas remarqué l'émotion profonde de sa compagne... *et il poursuivait :*

— Oui... il y aura là pour moi une minute bien pénible... et qu'il aurait peut-être mieux valu m'éviter...

Déjà Andrée s'était ressaisie... et d'une *voix que rien n'altérait, elle répliquait :*

— Mais... rien n'est plus facile... et vous allez, en me faisant sincèrement part de *vos très légitimes appréhensions, au devant* d'une proposition que j'avais songé à vous faire lorsque l'heure de cette rencontre aurait sonné...

— Et cette proposition ? demanda vivement le vicomte.

— C'est que vous n'assisterez pas à notre première entrevue.

— Quoi ! vous consentiriez...

— Je fais plus qu'y consentir.. je vous le demande, Guy...

« Certes, le fait de nous trouver soudain en présence l'un de l'autre, votre père et moi, ne laissera pas d'être beaucoup plus impressionnant pour moi si nous sommes seuls que si vous étiez en tiers...

« Mais vous savez que je possède beaucoup de fermeté de caractère... beaucoup d'empire sur moi... et finalement, cette première impression dissipée, tout se passera le mieux du monde...

« Voici donc ce qu'il convient de faire.

« Vous allez tout de suite retrouver votre père...

« Quand vous aurez bien causé ensemble — vous avez certainement beaucoup de choses à vous dire — vous prendrez congé de lui... en annonçant que je vais venir à mon tour le rejoindre...

« Vous monterez alors jusqu'à ma chambre pour m'avertir, puis vous quitterez le château et vous resterez absent pendant une heure ou deux...

« Tenez, je vais vous donner une mission qui vous occupera tout le temps que durera mon entretien avec le comte d'Armoise... Il s'agit de pousser jusque chez le père Lucas, pour savoir si le propriétaire de la Guertaude n'a pas enfin donné signe de vie...

« Tout cela vous convient-il ?

— A merveille, Andrée ! s'écria Guy dont le front soucieux s'était rasséréné à mesure que la jeune femme parlait.

« Vous n'avez décidément que d'heureuses inspirations !

— Peut-être ne direz-vous pas toujours cela ? prononça l'ex-Lyliane d'Avril d'un ton suffisamment enjoué pour que ces mots ne vinssent pas troubler la satisfaction réelle que ses dernières paroles avaient causée au jeune homme...

Et celui-ci, lui ayant baisé la main avec une fervent adoration, s'élançait alors vers la porte du château, où Andrée le vit disparaître aussitôt...

— Allons ! murmurat-elle en prénant à son tour la même direction... voici enfin le moment venu où je dois laisser tomber mon masque... Puissé-je obtenir de ce geste tout le résultat qu'en attend ma soif de vengeance...

Tandis que, sur ces paroles énigmatiques, elle gagnait le grand escalier de marbre conduisant au premier étage du *château, Guy était déjà parvenu dans le* salon où son père l'attendait, et où le comte d'Amoise n'avait cessé, tout le *temps qu'avait duré son attente, d'aller* et venir avec une fébrile agitation...

En entendant la porte du salon s'ouvrir, il faisait brusquement face à cette porte.. avec l'attitude du lutteur qui s'apprête à un coup brutal...

Visiblement, il s'attendait bien à voir paraître aux côtés de son fils, celle qui pour lui restait « La Mangeuse de Cœurs »... la fille haïe à qui il allait falloir faire cependant bonne mine, puisque l'inéluctable était accompli...

Il eût un léger sursaut en constatant que Guy était tout seul..

Mais déjà le vicomte s'était avancé vers lui et, d'un geste très spontané, nullement contraint, il se jetait à son cou et l'embrassait affectueusement, puis, quand le comte lui eut rendu son baiser, avec non moins d'effusion, il s'exclamait :

— Quelle bonne surprise, père !... Je t'avoue que je n'attendais pas aussi tôt la visite promise... Elle n'en est que plus agréable, je t'assure...

« Et comment vas-tu ? Bien, je l'espère.. .car ta mine est toujours bonne...

— Oui... la santé est parfaite, répondit rondement Michel d'Armoise que l'absence d'Andrée semblait avoir remis soudain dans son assiette.

« Quant à toi...je ne demande même pas de tes nouvelles... Quel air de prospérité !... Ce teint presque basané... œuvre du soleil... Ah ! on a raison de dire que la campagne a du bon... Jamais à Paris, tu n'as eu ce visage superbe...

Mais ils avaient hâte l'un et l'autre de *sortir de ces banalités... d'en venir au* plus tôt au sujet qu'ils avaient en même *temps sur les lèvres... c'est-à-dire Andrée.*

Ce fut le comte qui le premier l'abordait résolument en demandant :

*— Mais ta.. ta femme n'est pas souf*frante, j'espère...

— Du tout... père.. elle se trouve, comme moi, admirablement bien de ce régime de grand air... Nous rentrons d'ailleurs à l'instant d'une longue promenade...En apprenant que tu étais là, elle est montée se changer... pour te faire honneur... et aussi pour nous laisser bavarder seuls quelques instants.. ce qui est une charmante attention de sa part...

Tout cela avait été dit d'un ton enjoué... Guy s'appliquant à énoncer ces renseignements comme s'il parlait d'une chose tout à fait naturelle...

Et ce fut presque négligemment qu'il laissa tomber :

— C'est d'ailleurs elle qui me remplacera dans un instant auprès de toi... car j'ai une course très importante à faire aux environs... un rendez-vous que je ne puis remettre... et qui va me priver du plaisir de te présenter Andrée... Mais elle est assez grande pour se présenter toute seule, n'est-ce pas ?... Et nous nous retrouverons ce soir, en connaissances déjà vieilles, autour du dîner familial...

« Tu nous restes longtemps, je pense ?..

— Je ne sais encore... Tout dépend de mes affaires... Tu sais à quel point elles m'absorbent...

Le ton du comte était, de plus en plus, celui d'un homme satisfait...

Il était clair que l'idée de n'aborder Andrée qu'en l'absence de son fils lui était agréable... et que, comme Guy, il n'avait pas été sans appréhensions sur la gêne d'une première entrevue en présence du jeune homme...

Trop intelligent pour ne pas deviner que la course importante qui allait obliger celui-ci à s'éloigner pendant quelque temps *était de pure convention, il savait gré au* vicomte d'avoir si habilement organisé les choses tout en n'ayant pas l'air de les avoir arrangées...

Alors, s'étant assis et ayant fait signe à Guy d'imiter son exemple, il attaquait :

— Puisque nous voilà seuls à mon arrivée ici... je vais en profiter pour déblayer le terrain de questions qui ne concernent que nous deux...

— Je t'écoute, père...fit complaisamment le vicomte...

— Primo... fit Michel d'Armoise qui, en homme d'affaires pratique, abordait rarement une série de sujets différents sans les numéroter... es-tu content ?

— Que veux-tu dire ?

— Je veux dire.. .ce que je dis, parbleu ! mes mots n'ont pas un sens caché, crois-le... Je te retrouve après un mois de mariage... et je te pose la question qu'un père a le droit de poser en l'occurrence à un fils bien aimé... pour savoir... s'il est heureux...

Il eut une légère hésitation avant d'achever :

— .. s'il ne regrette rien...

Guy ne put réprimer un petit tressaillement.

Cette question touchait chez lui un point singulièrement sensible : heureux, il ne pouvait se dire qu'il l'était... puisqu'il n'avait en somme qu'un espoir et non une certitude de bonheur...

Mais en tout cas, ce n'était pas à son père, après tout ce qu'avait fait celui-ci pour empêcher son mariage, qu'il allait nettement déclarer de quoi était en réalité *fait son bonheur... c'est-à-dire uniquement* d'espérance...

Et, avec une assurance parfaitement *bien jouée, il répondait :*

— Mais oui, père... très heureux... et *je t'assure que je ne regrette rien...*

« D'ailleurs, quand tu connaîtras ma femme... quand tu sauras quelle exquise créature, bonne autant que belle, j'ai épousée... tu comprendras... bien des choses...

(A suivre)